



éduscol



Ressources pour le lycée général et technologique

Classe de Première - Série STMG
L'accompagnement personnalisé

L'atelier «Structuration de la pensée»

Ces documents peuvent être utilisés et modifiés librement dans le cadre des activités d'enseignement scolaire, hors exploitation commerciale.

Toute reproduction totale ou partielle à d'autres fins est soumise à une autorisation préalable du Directeur général de l'enseignement scolaire.

La violation de ces dispositions est passible des sanctions édictées à l'article L.335-2 du Code de la propriété intellectuelle.

Juillet 2012

L'atelier « Structuration de la pensée »

Les capacités « Argumenter /Démontrer » étaient déjà mobilisées en STG. L'épreuve d'économie-droit, dans sa partie rédactionnelle, imposait l'obligation d'une présentation rédigée et structurée autour d'une introduction, d'un développement (comportant des transitions) et enfin d'une conclusion. Dans les deux cas, qu'il s'agisse du droit ou de l'économie, la réflexion du candidat doit être organisée, c'est à dire présentée soit sous la forme d'un raisonnement (ou d'une démonstration), soit sous la forme d'une argumentation. Il s'agit bien, dans les deux cas, de solliciter la réflexion des élèves. Ces capacités se retrouvent en STMG.

Ces deux démarches ne sont pas exclusives à l'économie ou au droit. On les retrouve dans les autres enseignements management des organisations ainsi que dans les sciences de gestions tant en classe de première que pour les spécialités de terminale. Elles figurent également dans les programmes d'autres disciplines d'enseignement telles que le français, les mathématiques, l'histoire, etc.

Travailler cette capacité de base dans le cadre de l'accompagnement personnalisé présente donc un double intérêt :

- Développer les capacités d'argumentation et de démonstration en identifiant les principes communs à toutes les disciplines. En travaillant dans un contexte disciplinaire retenu par l'équipe pédagogique, les élèves pourront être accompagnés dans une démarche de transfert des principes généraux de l'argumentation et de la démonstration vers d'autres disciplines. D'une façon générale et pour toutes les disciplines, on attend de l'élève qu'il justifie ses idées ;
- Repérer les spécificités des démarches de démonstration et d'argumentation propres à chacune discipline. Il s'agit de travailler en équipe sur la polysémie du langage dans les différentes disciplines dans une optique de littératie commune au service des élèves.

Il s'agit donc, dans le cadre d'une approche interdisciplinaire, d'insister sur les éléments de convergence méthodologique (par exemple expliquer qu'argumenter est un exercice intellectuel de même nature en français et en économie). Cette prise en charge devrait également permettre aux élèves d'identifier les spécificités liées à telle ou telle matière.

Enfin, il conviendra d'éviter l'écueil consistant à confondre le moyen avec l'objectif : une démonstration ou une argumentation ne vaut que par la capacité de l'élève à mobiliser les connaissances lui permettant de porter témoignage, par écrit, de la réflexion qui est la sienne. Les élèves sont également surpris de voir qu'un résultat qui pourrait être « juste », mais insuffisamment justifié, peut ne pas être valorisé. Enfin dans un objectif d'exercice de la citoyenneté, les élèves doivent justifier, mobiliser des arguments afin de soutenir une opinion. Il ne s'agit donc nullement d'un exercice standardisé, normatif, où la forme l'emporterait sur le fond.

1. Qu'est-ce qu'argumenter/démontrer ?

1. - Qu'est-ce que démontrer en économie-droit ?

Alors que, par exemple, la démonstration mathématique débute par la présentation des hypothèses qui soutiennent le raisonnement, il n'est pas envisageable, à ce niveau de formation, de demander aux élèves de formuler des hypothèses sur le plan économique ou juridique, que ce soit dans la première ou la seconde partie de l'épreuve d'économie-droit.

1 - En droit :

Qu'il s'agisse d'un cas pratique ou d'un arrêt, l'analyse juridique prend appui sur une démonstration dont la forme consiste, la plupart du temps, à rapprocher deux propositions, appelées généralement « prémisses ».

- La majeure : proposition générale et universelle : par exemple, « tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage... », art..... 1382 C. Civil ;
- La mineure : une proposition particulière ou singulière : « or, le geste inconsidéré de M X (fait générateur) est bien à l'origine (lien de causalité) de la chute de Mme Y entraînant une fracture et une impossibilité de travailler pendant 40 jours (dommage) ».

Le rapprochement de la mineure à la majeure constitue l'exercice de qualification juridique.

Cette opération de qualification est fondamentale car elle seule permet d'aboutir à la conclusion qui constitue la finalité de l'analyse : donc « MX doit réparer le dommage... ».

Cette logique « fonctionnelle » se justifie :

- Le droit n'a pas pour finalité d'établir la validité d'une proposition mais d'aboutir à un certain résultat social (réparer un préjudice...), dans la recherche duquel entrent des arguments de justice et d'opportunité, l'intention du législateur, la cohérence avec d'autres décisions de justice...
- Lors de l'opération de qualification, une large place est laissée à l'interprétation du juge : elle est donc sujette à controverse ; tel est le cas lorsque deux instances judiciaires statuent en sens inverse sur une même affaire.

2 - En économie

Le préambule du programme d'économie apporte des précisions. L'élève doit développer, à l'occasion de l'enseignement de l'économie, les capacités à :

- Rechercher une information pertinente dans un corpus documentaire (lire et comprendre le document sous quelque forme qu'il soit, trier et classer les informations) ;
- Synthétiser les informations prélevées ;
- Organiser l'exposé écrit de ces informations ;
- Analyser ces informations au regard des notions économiques acquises ;
- Avoir un regard critique sur les documents porteurs d'informations ;
- Développer une argumentation économique structurée en mobilisant des connaissances.

A la différence du droit, la démonstration économique ne renvoie pas à une règle générale qui serait incontestable. Les débats sont suffisamment vifs entre économistes pour témoigner de la pluralité des hypothèses sur lesquelles reposent les raisonnements économiques. Comme le faisait observer Milton Friedman¹, « l'irréalisme des hypothèses (sur la concurrence pure et parfaite par exemple) ne nuit en rien à la validité d'une théorie, il suffit pour cela qu'elle repose sur une cohérence interne... ».

Cependant, l'enseignement d'économie en STMG, parce qu'il ne mobilise pas de théories, ne permet pas d'argumenter sur la pertinence de telle ou telle théorie. En revanche, il est possible de construire une argumentation visant à justifier ou non un choix de nature économique. Par exemple, il serait hors sujet au baccalauréat de discuter du bien-fondé de la notion de concurrence pure et parfaite ; en revanche, expliciter en quoi tel marché peut présenter des dysfonctionnements par rapport à un marché concurrentiel et ainsi justifier l'intervention de l'État est totalement en phase avec les objectifs de l'évaluation au baccalauréat.

Dans un même ordre d'idée, l'exercice consistant à observer la réalité économique, à partir de documents, afin de répondre à un questionnement du type « à partir des données de l'annexe X... j'observe que... et j'en déduis que... », représente typiquement l'application d'un raisonnement déductif à un sujet économique.

L'argumentation a pour objectif de convaincre un auditoire ou des lecteurs : sa spécificité réside dans la mise en œuvre d'un raisonnement dans une situation de communication écrite ou orale.

A cet égard, l'argumentation juridique n'est pas fondamentalement différente de l'argumentation économique. Cela étant, il est important de conduire les élèves à structurer et à hiérarchiser les arguments présentés. En effet, les arguments ne sont pas tous de même nature et les élèves rencontrent parfois des difficultés pour les hiérarchiser. En particulier, les exemples sont trop souvent mobilisés comme des arguments d'autorité alors que leur portée n'est qu'illustrative. Ensuite, ces arguments sont parfois trop développés, d'autres fois sont cités sans explicitation du rapport que l'on peut nouer entre l'argument et le développement, sans démonstration des articulations entre les différents arguments.

Il convient d'abord de classer les arguments. Certains arguments sont de portée générale, d'autres spécifiques au sujet proposé. Certains renvoient à une règle, d'autres à des valeurs couramment

admises par la communauté économique ou juridique. Enfin, il appartient au candidat de délimiter le cadre de son argumentation et tout particulièrement d'éviter de présenter plusieurs fois le même type d'argument, sous une forme différente.

En d'autres termes, une argumentation ne vaut que si le candidat a pris soin de délimiter précisément le champ de son argumentation et d'organiser sa réflexion en regroupant ses arguments en fonction de leur importance (du général au particulier), de leur nature et, enfin selon le sujet posé, en fonction de leur adéquation avec les différentes questions ou avec la problématique soulevée. La démarche argumentative va donc consister à répondre au protocole suivant :

- S'interroger sur la validité, la raison d'être de l'opinion à défendre, anticiper les objections et les points d'accord possibles ;
- Rechercher les points d'appui qui vont permettre à l'interlocuteur d'accéder à la proposition défendue ;
- Sélectionner les arguments à retenir ;
- Structurer le discours argumentatif : capter l'attention, formuler l'objet du discours, exposer les bonnes raisons d'adhérer, synthétiser.

Exemple de séquence

- On demande aux élèves d'analyser les données présentées dans plusieurs tableaux (« j'observe qu'il existe une évolution dans la structure des revenus primaires ») ;
- Ils doivent en déduire que cette évolution est défavorable aux salariés (cette analyse peut être affinée en fonction des données mises à disposition ou apportées en complément par les élèves), que cette évolution est défavorable notamment pour les bas salaires ;
- Ils peuvent analyser la pertinence de mesures prises afin de corriger ces inégalités.

2. Qu'est-ce qu'argumenter en sciences de gestion ?

« La démarche technologique donne l'occasion d'aborder la complexité de problèmes réels, les phénomènes de contingence, de dépendance, au travers de situations concrètes, de scénarii différenciés dans lesquels l'élève intervient dans un cadre individuel ou collectif. Elle lui permet de confronter principes et pratiques, possibilités et limites et d'analyser les enjeux. Cette inflexion de la démarche vers le sens ne doit pas être interprétée comme le renoncement au passage par le « faire », mais comme l'incitation à la recherche de contextes et de problèmes dans lesquels la signification et la portée de l'action peuvent être effectivement appréhendés. Au fur et à mesure de l'exploration des thèmes, le lycéen doit développer des capacités à argumenter et à convaincre par la mise en place d'une démarche raisonnée respectueuse du contexte proposé. Il acquiert ainsi progressivement une autonomie de pensée, d'expression et d'organisation qui lui seront indispensables pour réussir son baccalauréat et plus encore ses études supérieures ». En outre, nous pouvons noter que la notion d'argumentation est explicitement citée dans le thème de ***l'individu à l'acteur*** et la question de gestion ***Comment un individu devient-il acteur dans une organisation ?*** Les notions à construire portent sur l'étude des Phénomènes relationnels : relations formelles et informelles, argumentation et influence, relation d'autorité. À partir de scénarii, de vidéos, de jeux de rôles, de l'observation de situations de communication, de simulations orales, de l'analyse de pratiques technologiques, de l'exploitation de récits, d'articles ou de témoignages, l'élève est en mesure :

- De caractériser les comportements individuels au sein des groupes ;
- De repérer ce qui, dans les relations, révèle la culture et les valeurs de l'organisation ;
- De décrire, caractériser et analyser les situations de communication à partir de leurs composantes et des phénomènes relationnels qu'elles contribuent à développer.

3. Argumenter, démontrer en Lettres

L'argumentation est capitale en lettres en classe de première. A la fois objet d'étude (il s'agit d'une des 4 séquences au programme des EAF) et outil de travail, elle se situe au cœur des enjeux. En effet, les travaux littéraires au lycée ont pour objet l'analyse, le raisonnement et la démonstration. Ainsi, chaque connaissance acquise en classe de première, dans le cadre de la préparation aux EAF, n'a pas d'intérêt « brut », mais en acquiert seulement dès lors que l'élève est capable de l'exploiter au sein d'une argumentation ou d'une analyse (biographie d'un auteur ou notions d'histoire littéraire pour

éclairer un texte ; connaissances des figures de style pour démontrer l'effet voulu par l'auteur ou produit sur le lecteur, etc.).

Les capacités argumentatives de l'élève sont exploitées dans 4 cadres :

- L'analyse des procédés argumentatifs dans un texte, la connaissance du vocabulaire technique pour procéder à cette analyse (= Objet d'étude « la question de l'homme dans les genres de l'argumentation », convaincre / persuader / délibérer).
- L'analyse littéraire de texte (épreuve orale + commentaire composé) : à travers différents axes, l'élève doit proposer une réponse à une problématique (trouvée par l'élève à l'écrit, proposée par l'examinateur à l'oral). Cette réponse doit être l'aboutissement d'un raisonnement dont les exemples du texte (citations, relevés de figures de style, etc.) constituent à la fois des objets d'analyse et des arguments. Il ne suffira donc pas pour l'élève d'expliquer un motif (ex dans le sonnet de Ronsard, « Mignonne, allons voir si la rose... » : l'auteur utilise une métaphore qui rapproche la femme aimée et la fleur) mais d'insérer ce motif expliqué dans un raisonnement (ex : je constate que l'auteur utilise des métaphores, or je sais que la métaphore est un procédé poétique qui s'inscrit dans un cadre littéraire précis, mais que l'analogie est aussi un moyen de rendre son discours plus clair, plus persuasif donc je peux dire que l'auteur exploite un thème littéraire traditionnel mais le détourne pour persuader la femme aimée de profiter de sa jeunesse et de l'amour).
- L'argumentation personnelle autour de ressentis, de goûts (participation orale pendant les cours + entretien avec l'examinateur pour l'épreuve orale des EAF) : l'élève sera amené à justifier un certain nombre de remarques personnelles afin de dépasser la subjectivité. Soit, ne pas affirmer qu'un texte est « comique » ou « pathétique », mais identifier les procédés qui provoquent cet effet chez le lecteur ; ou, pendant l'entretien, savoir répondre de façon construite à des questions telles que : quel texte avez-vous préféré dans cette séquence ?, la mise en scène de cette pièce vous a-t-elle plu ?, quel personnage de roman correspond à l'image que vous vous faites d'un héros ? etc.
- La dissertation, convoquant le plus souvent la délibération : l'élève doit être capable de confronter plusieurs points de vue, d'en montrer les aspects positifs, négatifs, complexes. Il doit néanmoins dépasser l'écueil du schéma artificiel OUI / NON pour conduire cette délibération vers une réponse précise (on peut souligner certains aspects positifs, mais des aspects négatifs ne sont pas à négliger... ainsi j'affirme qu'une solution semble la plus pertinente, ou qu'on doit proposer d'autres options), le tout en utilisant de vraies propositions soutenues par des exemples, qu'on apprendra à développer (pour éviter la citation prétexte qui n'apporte rien au raisonnement).

2. II – Comment travailler cette capacité lors des séances d'accompagnement personnalisé ?

Permettre aux élèves de développer des capacités d'argumentation, consiste à :

- Présenter un point de vue ou un résultat de manière cohérente et claire ;
- Convoquer des arguments et des exemples afin de soutenir une idée ;
- Rédiger une réponse structurée ;
- Convaincre ;
- Transférer cette capacité dans les disciplines en fonction de leurs spécificités.

Activité n°1 : Prendre conscience de l'utilité de l'argumentation

- Observer et analyser des documents dans lequel l'auteur cherche à convaincre le lecteur (Publicité, tracts électoraux, documents internes à une organisation y compris du lycée, allocutions, extrait de films – Le discours d'un roi-...) ;
- Repérer l'opinion défendue par l'auteur ;
- Repérer, hiérarchiser, articuler les arguments convoqués ;
- Analyser en quoi les arguments convoqués servent l'opinion défendue ;
- Mettre en évidence la logique du raisonnement ;
- Rédiger une synthèse de ce qui a été compris, appris, ...

Activité n°2 : Construire une argumentation

- Organisation du groupe en sous groupes de 3 ou 4 élèves ;
- Chaque sous groupe retient un thème simple dans une liste proposée (demande d'autorisation pour une sortie, financement d'une activité, modification des repas à la cantine, ...). Les thèmes doivent se caractériser par des enjeux limités afin de ne pas remettre en cause la relation avec les parents ou avec la direction du lycée. Il est possible de placer les élèves dans un jeu de rôle ;
- Rechercher, recenser les arguments, les hiérarchiser ;
- Construire l'opinion, la décision ;
- Construire l'argumentation ;
- Confronter les arguments à la lecture des autres sous groupes (l'objectif de persuasion est-il atteint ?).

Activité n°3 : « Quels sont, selon vous, les métiers où l'on a besoin d'argumenter ? »

- Découvrir les métiers dans lesquels la capacité d'argumentation est sollicitée (commercial, assistant de manager, chef de projet informatique, comptable ou métiers en dehors de champ des sciences de gestion) ;
- Identifier l'objectif de l'argumentation ;
- Repérer les arguments utilisés, leurs liens et leur rapport avec l'objectif ;
- Synthétiser.

Activité n°4 : L'argumentation en classe

- Rechercher les matières dans lesquelles les élèves doivent développer une argumentation ;
- Rechercher les conseils donnés par les professeurs, les principes de l'argumentation ;
- Comparer la nature des arguments convoqués ;
- Identifier ce qui est commun d'une discipline à l'autre.

Activité n°5 : Le raisonnement

- Apporter un problème de mathématiques et faire verbaliser le raisonnement.
- Comparer avec un extrait de roman (policier par exemple), un extrait de texte argumentatif...
- Ex d'expression libre : les élèves doivent construire un raisonnement dans le cadre de la rédaction d'un texte (romanesque, argumentatif sur un sujet qui leur tient à cœur, etc.)

Activité n°6 : Comprendre la nécessité de justifier ses réponses dans un devoir

- Produire une réponse argumentée ;
- Confronter les rédactions de réponse, valider ou non des choix, recenser les arguments pertinents ;
- Élaborer collectivement une réponse argumentée et repérer la structure d'argumentation.

Activité n°7 : Lien avec les lettres

- Distribution aux élèves d'un texte qui présente un aspect argumentatif ou engagé et qui soit difficile à comprendre à la première lecture (ex : La Peste de Desnos, un extrait de Cahier d'un retour au pays natal d'Aimé Césaire). Ils ne le lisent qu'une fois et retournent leur feuille ;
- Réponse à la question : « Selon vous, de quoi parle ce texte ? Surtout, quel est son but ? » ;
- Confrontation des réponses : les élèves ne sont pas d'accord, ils ont des opinions très diverses ;
- Possibilité de lire le texte une seconde fois et de relever des preuves des hypothèses avancées ;
- Nouvelle confrontation des réponses pour que soit comprise la nécessité d'appuyer toute hypothèse sur des preuves (qui ne sont pas seulement des citations mais des analyses de procédés).